



## Maisons neuves éconergétiques

# Choisir le bon constructeur



### Le saviez-vous?

À l'heure actuelle, 17 p. 100 de l'énergie consommée au Canada sert à alimenter nos maisons.

Au moment d'acheter une maison neuve confortable et éconergétique, il est logique de choisir un constructeur qui participe à un programme d'efficacité énergétique appuyé par le gouvernement.

Les constructeurs participant à des initiatives visant les maisons neuves comme R-2000 ou ENERGY STAR® pour les maisons neuves connaissent les techniques de construction novatrices, les caractéristiques d'efficacité énergétique et les matériaux respectueux de l'environnement pouvant être utilisés dans votre maison.

Bon nombre de ces constructeurs sont fiers de faire partie d'un réseau d'entrepreneurs qualifiés et novateurs, qui participent volontairement à des programmes d'étiquetage mettant en valeur les maisons neuves éconergétiques.

### Choisir une maison neuve éconergétique

Les maisons neuves éconergétiques offrent des avantages non seulement aux acheteurs et aux occupants, mais aussi au monde dans lequel nous vivons. En diminuant la consommation d'énergie dans votre maison, vous économisez de l'argent tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui ont un effet sur les changements climatiques.

Les techniques de construction favorisant l'efficacité énergétique d'une maison en améliorent souvent le confort. Par exemple, en améliorant l'étanchéité d'une maison et en y installant un dispositif de ventilation mécanique, vous réduisez les courants d'air, contrôlez mieux la qualité de l'air et améliorez le rendement global de la maison.



### Avantages d'une maison neuve éconergétique

- réduction de vos dépenses de fonctionnement
- amélioration du confort
- protection accrue de l'environnement

### Quelles initiatives sont offertes?

Afin d'aider le gouvernement du Canada à respecter son engagement de réduire les émissions de GES,

Ressources naturelles Canada (RNC) appuie les initiatives d'efficacité énergétique suivantes pour les maisons neuves, dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique :

- ENERGY STAR pour les maisons neuves;
- la Norme R-2000.

### ENERGY STAR pour les maisons neuves

ENERGY STAR est une marque largement reconnue et respectée de produits à haute efficacité énergétique. Une maison neuve dotée d'une étiquette ENERGY STAR consomme moins d'énergie et offre un meilleur rendement global. Les propriétaires sont rassurés de savoir que la maison a obtenu l'étiquette ENERGY STAR reconnue et appuyée par le gouvernement du Canada, de la part d'un constructeur qui participe à l'initiative ENERGY STAR pour les maisons neuves.

Les maisons neuves homologuées ENERGY STAR sont conçues et construites pour répondre à un ensemble de spécifications techniques très précises. Les maisons construites conformément à la norme ENERGY STAR pour les maisons neuves sont, en moyenne, 20 p. 100 plus éconergétiques que celles construites selon les exigences des codes du bâtiment de votre province ou de votre région.

### Norme R-2000

Les maisons R-2000 font partie des maisons neuves les plus éconergétiques offertes sur le marché. Depuis 30 ans, l'étiquette R-2000 représente le plus haut taux d'efficacité énergétique qui soit. La norme R-2000 a non seulement contribué à paver la voie pour accroître les pratiques de construction éconergétiques, mais était également le modèle pour la norme pour la construction de maisons éconergétiques au Canada.

Toutes les maisons R-2000 sont construites par des constructeurs autorisés et qualifiés; ces maisons sont évaluées, inspectées et ont fait l'objet d'essais par un conseiller en efficacité énergétique indépendant; et certifiées par le gouvernement du Canada. La certification R-2000 garantit que des techniques de construction d'avant-garde ont été utilisées et que la maison offre un confort exceptionnel, des économies d'énergie accrues et des bienfaits pour la santé.

### Cotes énergétiques typiques

RNC gère aussi le système de cote ÉnerGuide, une marque bien établie quant à la cote énergétique et à l'étiquetage de produits – principalement des appareils électroménagers – et de maisons également.

Les initiatives R-2000 et ENERGY STAR pour les maisons neuves utilisent ce système pour mesurer les niveaux d'efficacité énergétique des maisons. Les constructeurs qui participent au système de cote ÉnerGuide peuvent faire les choix éconergétiques les plus avantageux et les plus économiques pour votre maison neuve à l'étape de la planification.

Après la construction de votre maison, le constructeur vous remet une étiquette officielle et un rapport d'évaluation indiquant la cote ÉnerGuide de la maison, ce qui vous permet d'en apprendre davantage sur l'efficacité énergétique de votre maison.

Type de maison	Cote
Maison neuve construite selon les normes du code du bâtiment	70-76
Maison neuve construite selon les normes éconergétiques	77-80
Maison neuve éconergétique de haut rendement	81-90
Maison nette zéro ou pratiquement nette zéro nécessitant très peu ou pas d'achat d'énergie	91-100

### Choisir un constructeur

Si vous souhaitez acheter une maison neuve éconergétique ou en construire une et désirez en savoir davantage sur les initiatives fédérales pour les maisons neuves ou les stimulants financiers offerts aux propriétaires, visitez le site [maisonsneuves.rncan.gc.ca](http://maisonsneuves.rncan.gc.ca) ou composez le **1 800 O-Canada** ou le numéro de **ATME : 1-800-926-9105** (appareil de télécommunication pour les malentendants).

Afin de trouver un constructeur qui participe à une de ces initiatives dans votre région, utilisez l'outil de recherche des fournisseurs de services à l'adresse : [maisonsneuves.rncan.gc.ca/trouvezunparticipant](http://maisonsneuves.rncan.gc.ca/trouvezunparticipant).

Pour commander des brochures sur les maisons neuves éconergétiques, composez le **1-800-387-2000**.

\*R-2000 et ÉnerGuide sont des marques officielles de Ressources naturelles Canada.

Le symbole de haute efficacité ENERGY STAR® est administré et publicisé au Canada par Ressources naturelles Canada et est utilisé avec sa permission.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), par téléphone au 613-996-6886 ou par courriel à l'adresse suivante : [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

N° de cat. M144-224/2013 (Imprimé)  
ISBN 978-1-100-54436-6

N° de cat. M144-224/2013F-PDF (En ligne)  
ISBN 978-1-100-99995-1

